



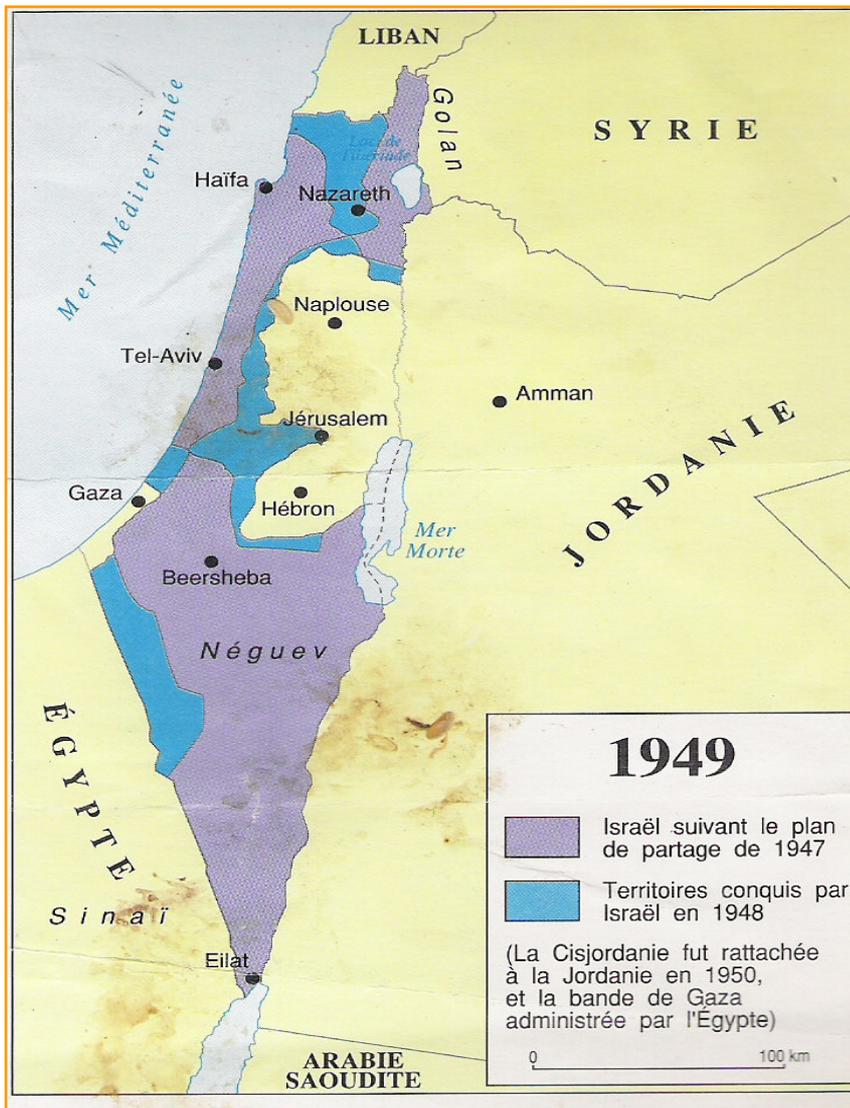
Levée du drapeau lors d'un entraînement militaire israélien, juin 1948.

Après la guerre d'Indépendance

Les accords d'armistice de 1949

Les accords d'armistice israélo-arabes de 1949 ont été signés entre Israël et l'Égypte, la Syrie, le Liban et la Transjordanie. Ils sont la conséquence de la guerre de 1948 et établissent des lignes d'armistice provisoires qui se sont maintenues jusqu'à la guerre des Six-Jours en 1967.

Les frontières d'armistice



La guerre d'Indépendance commence le 15 mai 1948 et prend fin le 6 janvier 1949.

En 1949, des accords d'armistice sont signés entre Israël et les pays arabes engagés dans le conflit. Il s'agit d'accords qui se veulent provisoires jusqu'à la signature de traités de paix définitifs.

L'armistice avec l'Égypte est signé le 24 février; La bande de Gaza reste sous domination égyptienne. L'armistice avec le Liban est signé le 23 mars. Avec les Jordaniens l'armistice est signé le 3 avril après de difficiles négociations. L'armistice avec la Syrie est signé le 20 juillet.

Les traités de paix prévus par ces accords ne seront pas signés et le *statu quo* territorial établi en 1949 restera en vigueur, pour l'essentiel, jusqu'en 1967.

Document édité par la Division géographique du Ministère français des Affaires étrangères.

Source : Jean-Pierre Derriennic, *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Armand Colin, 1980.